



Lettre d'Information

Décembre 2017

Quizz diagnostic 3D : le point sur les 2 nouveaux cas

Les scores sont plutôt bons. Bravo !

Pour le cas n°11 : entre 79% et 89% de bonnes réponses selon chaque dimension.

Pour le cas n°12 : entre 70% et 90% de bonnes réponses selon chaque dimension.

Rappelez-vous que plusieurs choix peuvent être saisis pour la dimension 3 (étiologique)

A ce jour, pour :

La première série de 5 cas : 250 participations

La deuxième série de 5 cas : 150 participations

Il faut continuer !!!

<http://innovation-alzheimer.fr/bna-quiz/>

Pour le code d'accès, vous pouvez contacter: derreumaux.a@chu-nice.fr.

La BNA2

Début Janvier la BNA2 qui rassemble les données de la période précédente et suivant la mise en place du nouveau système diagnostic sera accessible au centre. Il sera donc possible de faire le rapport d'activité (à titre d'exemple voici un modèle des données récupérées pour l'année 2016)

La fusion des deux bases BNA et BNA2 a été effectuée et tous les corpus sont de nouveau dans une seule et même base la BNA2 (<http://bna2.banque-nationale-alzheimer.fr/csp/bna2/Kanope.Modules.Bna.Pages.statistics.cls>). L'accès est possible mais les statistiques sur le diagnostic ne sont pas encore opérationnelles. D'autre part, le site est en cours d'évolution et l'ensemble des informations ne seront validées qu'à partir de la deuxième semaine de janvier 2018.

Plan Maladies Neuro-Dégénératives

Evolution des bases de données

Contact : chevrier.r@chu-nice.fr Vous pouvez trouver les lettres d'information ainsi que la version papier du CIMA dans les onglets BNA du site IA : <http://www.innovation-alzheimer.fr/bna-fr/>





Lettre d'Information

Décembre 2017

Le PMND prévoit de faire évoluer les bases de données (notamment la BNA). La possibilité de croiser les données de ces bases avec le SNIIRAM est l'une des pistes étudiées afin notamment de mieux connaître les parcours des personnes concernées. Ceci implique l'utilisation d'un même identifiant, le NIR. Conformément à ce qui est inscrit dans la loi de modernisation du système de santé, le NIR (numéro d'identification au répertoire, appelé couramment numéro de sécurité sociale) sera utilisé comme identifiant national de santé (INS), ce qui devrait constituer un élément facilitateur. Afin de mieux connaître les conditions d'utilisation du NIR dans les bases de données, l'équipe PMND s'est rapprochée des pilotes ministériels du dossier SNIIRAM. Les informations recueillies seront mises à disposition des responsables de chacune des banques de données très prochainement.



La Minute
des Etourdis

Une vidéo de 3 à 4 minutes maximum sur un sujet lié à la maladie d'Alzheimer.
Elle est à retrouver tous les 2^o vendredi du mois sur le site Aidant & Eve

<http://www.aidant-et-eve.fr/>

BONNE FETES DE FIN D'ANNÉE À TOUS



Contact : chevrier.r@chu-nice.fr Vous pouvez trouver les lettres d'information ainsi que la version papier du CIMA dans les onglets BNA du site IA : <http://www.innovation-alzheimer.fr/bna-fr/>

